الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique 0 8 OCT. 2018

Nº: SA /DGRSDT/2018

Alger, le

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales Universitaires

Objet : A/s de l'utilisation de la messagerie électronique professionnelle

Messieurs les présidents,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir instruire les chefs d'établissement universitaires pour porter cette note à l'attention des enseignants chercheurs selon laquelle toute correspondance électronique ultérieure avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique doit être adressée en employant une adresse de Courrier électronique professionnelle fournie par l'établissement d'affiliation. Faute de quoi, toute demande ou requête sera automatiquement considérée comme non recevable.

C'est une règle qui doit être suivie par l'ensemble des chercheurs comme c'est le cas ailleurs dans le monde professionnel.

J'accorde une très grande importance à ce sujet afin de promouvoir l'image de marque de nos établissements. Je vous invite donc d'en assurer une plus large diffusion.

Veuillez agréer, Messieurs les présidents expression de mes cordiales salutations.

السبريسد السوارد ريخ الوصول، 0 9 OCT. 2018

كونسي ورسور دسس الأساد حفيظ أوراق